

PROGRAMME FORMATION PSE1

Formation continue Premiers Secours en Equipe niveau 1

Public concerné

Tout public âgé de 16 ans minimum avec autorisation parentale le cas échéant

Pré-requis : Titulaire du PSE1

Renseignements pratiques

Durée : 6 heures (1 journée)

Participants : 6 à 12 stagiaires

Tarif : 85 euros / candidat

Attestation : Attestation de Formation Continue PSE1

Actualisation : Tous les ans

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire aura revue et mis en œuvre les techniques indispensables pour participer au secours à personnes, pour assurer la prise en charge de victimes d'accident, d'un malaise ou d'une aggravation brutale d'une maladie.

Il pourra intervenir seul ou en équipe, avec ou sans matériel, afin de réaliser les gestes de premiers secours qui s'imposent pour l'intégrité de la victime, et, si nécessaire, en attendant l'arrivée d'une équipe de secours à personnes

Déroulé pédagogique*

Présentation de la formation et du cadre de Sécurité Civile
L'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 et 2 » a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Rappel de la réglementation

- Le secouriste
- La chaîne des secours
- La sécurité
- L'alerte

Retour d'expérience

Apports théoriques

- Protection
- Les bilans
- Alerte
- Alerte des populations

Carrefour des techniques

- L'obstruction brutale des voies aériennes
- Les hémorragies externes
- L'inconscience
- L'arrêt cardio-respiratoire et DAE
- Les détresses vitales
- Les malaises et la maladie
- Les accidents de la peau
- Les traumatismes des os et des articulations
- Techniques de relevage
- La surveillance et l'aide au déplacement

Cas concrets

Face à un accident, l'équipier secouriste doit être capable d'effectuer les actions appropriées à l'état de la victime

* Programme annuel édité par la DGSCGC

Réussite



100 %

Renseignements

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA CHARENTE (16)

9 rue Denis Papin 16340 Isle d'Espagnac – Tél 05.45.92.32.29
secourisme@udsp16.org

N° agrément FNSPF : 16-9201/W161002245

SIRET : 421 522 004 00025

Code APE : 8559B

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Charente sous le numéro de déclaration n° 541-600-37316

<https://facebook.com/udspcharente.sectionsecourisme.7>